

## **Déclaration du 125<sup>ème</sup> anniversaire du CII sur l'avenir des soins infirmiers : Bucarest 2024**

### **Préambule**

Reconnaissant les défis croissants auxquels sont confrontés les systèmes de santé nationaux pour répondre à la demande accrue de services de soins de santé, sous l'effet de facteurs tels que le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et les nouvelles menaces telles que le changement climatique, les crises de santé publique, les urgences d'origine humaine et les conflits.

Constatant les défis cruciaux qui attendent la main-d'œuvre, notamment la pénurie d'infirmières, la répartition inégale, les déséquilibres entre les compétences, la mobilité, la migration et le vieillissement de la main-d'œuvre, aggravés par le stress, l'épuisement professionnel et la violence sur le lieu de travail, qui conduisent de nombreuses infirmières à quitter la profession.

Réaffirmant l'engagement de la profession infirmière en tant que fondement de tous les systèmes de santé, jouant un rôle essentiel pour assurer le bien-être des populations dans le monde entier.

A la lumière de la vision du Conseil International des Infirmières (CII) selon laquelle la communauté mondiale reconnaît, soutient et investit dans les infirmières et les soins infirmiers afin de diriger et d'assurer la santé pour tous.

Les dirigeants infirmiers, réunis à l'occasion de la conférence du 125<sup>ème</sup> anniversaire du CII, à Bucarest, en Roumanie, les 21-22 octobre 2024, ont fait la présente déclaration.

---

### **1. Des investissements publics accrus et plus intelligents**

Nous réitérons l'appel de la [Charte du CII pour le changement en](#) faveur de l'investissement dans les soins infirmiers et plaidons en outre pour un investissement public stratégiquement ciblé qui s'aligne sur les avancées technologiques, le développement du leadership, la durabilité à long terme de la main-d'œuvre et qui se concentre sur la prévention et la promotion de la santé.

- En allouant des ressources suffisantes pour garantir un nombre adéquat d'infirmières bien formées dans les systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires.
- En promouvant des politiques qui encouragent des soins efficaces et de haute qualité, ainsi que des pratiques durables sur le plan environnemental.

- En soutenant l'intégration d'équipes multi-professionnelles afin d'améliorer la collaboration dans la prestation des soins.

## **2. Atteindre les objectifs de développement durable et la couverture sanitaire universelle**

Nous appelons les gouvernements à déployer des efforts urgents et soutenus pour suivre le programme d'action CSU2030, [De l'engagement à l'action](#), qui définit les mesures que les pays devraient prendre pour réaliser les progrès urgents nécessaires à la réalisation de la couverture sanitaire universelle d'ici à 2030. Nous insistons sur la nécessité de :

- Protéger et investir dans la profession infirmière pour reconstruire des systèmes de santé capables de réaliser les ODD et la CSU afin d'améliorer la santé mondiale.
- Reconnaître et valoriser la santé et les soins de santé comme un investissement et non comme un coût.
- Garantir des engagements d'investissement pour maintenir des soins équitables et centrés sur les personnes.

## **3. Relever les défis de la santé mondiale et le rôle des infirmières dans les catastrophes humanitaires**

Reconnaissant que les infirmières sont en première ligne pour répondre aux défis sanitaires mondiaux croissants, notamment les conflits, les catastrophes naturelles, les pandémies, le changement climatique et les maladies non transmissibles, ainsi que les migrations et les crises de réfugiés qui en résultent, nous soulignons l'importance de doter les infirmières des compétences et des ressources nécessaires pour faire face à ces menaces pour la santé, y compris :

- En élargissant le rôle des infirmières dans la préparation et la réponse de la santé publique, s'assurer qu'elles sont à la pointe des efforts pour atténuer les impacts sanitaires du changement climatique, y compris la propagation des maladies infectieuses, l'insécurité alimentaire, la contamination de l'eau, les maladies liées à la chaleur et développer des stratégies dirigées par les infirmières pour faire face à ces impacts sanitaires.
- En plaidant en faveur de politiques qui soutiennent et protègent les infirmières travaillant dans ces environnements très stressants et à haut risque, grâce à des ressources adéquates, à l'accès à des équipements de protection individuelle, à un soutien en matière de santé mentale et à une reconnaissance professionnelle.
- En formant les infirmières à dispenser des soins adaptés à la culture des populations déplacées et vulnérables, en répondant à leurs besoins particuliers en matière de santé physique et mentale, y compris les traumatismes et les troubles liés au stress.
- En promouvant la collaboration internationale pour soutenir les interventions menées par les infirmières dans les zones de conflit, les camps de réfugiés, les régions touchées par les conflits et le changement climatique, en garantissant un accès rapide aux soins de santé pour les populations vulnérables et en protégeant les droits et la santé des populations déplacées.

- En réorientant les systèmes de santé vers la promotion de la santé, la prévention et le contrôle des MNT et de la santé mentale et augmenter le financement des actions sur les MNT et les services de santé mentale.
- En soutenant la campagne #NursesforPeace du CII et l'Initiative mondiale pour la santé et la paix de l'OMS et condamner les attaques contre les travailleurs de la santé.

Le droit international humanitaire doit être respecté et appliqué dans toutes les zones de conflit afin de garantir la sécurité et la protection de tous les travailleurs et établissements de santé.

#### **4. Planification stratégique et durable des effectifs pour l'avenir**

Les pays doivent se concentrer sur la durabilité de la main-d'œuvre infirmière en tant qu'élément intégral de la planification globale de la main-d'œuvre infirmière. Nous plaidons en faveur d'une meilleure planification stratégique de la main-d'œuvre afin de garantir une offre durable d'infirmières et de dirigeants pour l'avenir :

- En promouvant la collaboration intersectorielle afin de garantir une offre durable d'infirmières pour l'avenir, notamment en procédant à des évaluations complètes de la main-d'œuvre et à la collecte de données pour anticiper les besoins actuels et futurs.
- En soutenant les établissements de santé et d'enseignement pour améliorer la formation interprofessionnelle et le développement professionnel continu, et intégrer les déterminants sociaux de la santé et les pratiques de soins de santé durables.
- En renforçant la réglementation, l'accréditation et l'assurance qualité du personnel infirmier.
- En renforçant les systèmes de données sur la main-d'œuvre afin d'éclairer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, en mettant l'accent sur l'amélioration de la répartition de la main-d'œuvre, la résolution des problèmes liés au mélange des compétences et la réduction des déséquilibres de la main-d'œuvre.
- En mettant en œuvre des stratégies de rétention ciblées dont l'efficacité a été prouvée à tous les stades de la carrière et dans toutes les régions, en mettant l'accent sur les conditions de travail, la progression de la carrière et le soutien professionnel.
- En gérant de manière éthique le recrutement et les migrations internationales, conformément au code de pratique mondial de l'OMS, en veillant à la transparence et à la viabilité des politiques migratoires
- En donnant la priorité au maintien et au recrutement d'infirmières dans les zones mal desservies, y compris les communautés rurales et isolées.

Tous les pays devraient s'efforcer d'être autosuffisants en matière de personnel infirmier.

## **5. Améliorer l'environnement de travail et étendre le champ d'application de la pratique**

Des conditions de travail, des salaires et des perspectives de carrière attrayants sont des interventions politiques clés qui amélioreront la rétention et le recrutement de la main-d'œuvre infirmière. Nous demandons que l'on se concentre à nouveau sur le bien-être et les conditions de travail des infirmières en :

- Garantissant des environnements de travail sûrs, inclusifs et dotés d'un personnel adéquat, en mettant l'accent sur la protection de la santé physique et mentale, et en fournissant aux infirmières les ressources dont elles ont besoin pour faire leur travail en toute sécurité, de manière efficace et efficiente.
- Permettant aux infirmières de travailler dans l'intégralité de leur champ d'action, en utilisant pleinement leurs compétences, leur formation et leur expertise.
- Prenant en compte les effets sexospécifiques des risques liés au travail, tels que l'épuisement professionnel et les responsabilités liées à la prestation de soins.
- Promouvant une rémunération et une reconnaissance professionnelle équitables qui reflètent la contribution vitale des infirmières aux systèmes de soins de santé et qui s'attaquent aux inégalités entre les hommes et les femmes, notamment aux écarts de rémunération et à la sous-évaluation du travail de soins non rémunéré,
- Appliquant une politique de tolérance zéro contre toute forme de violence ou d'abus à l'égard des infirmières.

## **6. Développer le leadership dans les soins de santé**

Conformément à la [Situation des soins infirmiers dans le monde de l'OMS](#), nous insistons sur la nécessité absolue d'intégrer les infirmières dans des rôles de direction à tous les niveaux de la prise de décision en matière de soins de santé, et nous plaidons en faveur des mesures suivantes :

- Accélérer la nomination d'infirmières leaders à des postes de direction dans les soins infirmiers, le secteur de la santé et au-delà, afin de renforcer la gouvernance et la gestion de la main-d'œuvre infirmière et de contribuer aux décisions en matière de politique sanitaire et sociale.
- Veiller à ce que les infirmières participent activement aux parcours de leadership, aux programmes de mentorat et à la gouvernance mondiale de la santé, en favorisant une plus grande représentation au sein des ministères de la santé, des agences internationales et des associations professionnelles.
- Promouvoir l'égalité des sexes dans les rôles de direction et de prise de décision, en veillant à ce que les infirmières aient les mêmes possibilités d'accéder aux postes de décision.
- Plaider en faveur de la création, dans chaque pays, de postes d'infirmières en chef dotés de l'autorité et des ressources nécessaires.

## **7. Exploiter les nouvelles technologies et la santé numérique**

Dans un environnement de soins de santé en évolution rapide, nous plaidons pour une plus grande intégration des outils numériques et de l'innovation dans la pratique infirmière :

- En investissant dans la culture numérique et les compétences technologiques des infirmières pour tirer parti de la télémédecine, de l'IA et des modèles de soins fondés sur les données.
  - En développant l'utilisation des outils numériques ainsi que l'accès aux plateformes de santé numérique afin d'améliorer la prestation des soins de santé, en particulier dans les zones mal desservies.
  - En soutenant la recherche et le développement dans le domaine des technologies de la santé qui répondent aux besoins des individus, des familles, des communautés et des professionnels de la santé afin de renforcer l'efficacité des interventions infirmières et d'améliorer les résultats pour les patients.
- 

Nous, les délégués de la conférence du 125<sup>ème</sup> anniversaire du CII à Bucarest, réaffirmons le rôle vital que jouent les soins infirmiers dans l'amélioration de la santé mondiale. Par cette déclaration de Bucarest, nous nous engageons à travailler ensemble pour relever les défis auxquels sont confrontés les soins infirmiers et les systèmes de santé, afin d'assurer un avenir solide, résilient et durable aux soins infirmiers et à la santé dans le monde entier.